



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 2 DECEMBRE 2016**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 07-20161202

**SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS – SOUTIEN ET
ACCOMPAGNEMENT DU PLAN D’ACTIONS DE PROMOTION
ET DE COMMUNICATION**

L’an deux mille seize, le deux du mois de décembre à neuf heures quarante-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA :

*Nombre de conseillers
en exercice : 48*

*Présents : 36
Absents représentés : 9
Absents : 3*

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER PAYET, Jacqueline FRUTEAU BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Monique BENARD DESLAIS, Mimose DIJOUX RIVIERE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie-France RIVIERE, François ROUSSETY, Catherine TURPIN, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Jessica SELLIER.

Colette FONTAINE, Paulet PAYET

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Inelda BAUSSILON, Harry MUSSARD, Blanche-Reine JAVELLE, Jean-Daniel LEBON, Marie-Jo LEBON, Rose-Andrée MUSSARD, Axel VIENNE, Raymonde VIENNE.

Alin GUEZELLO, François RIVIERE.

- Commune de L'Entre-Deux -

Bachil VALY, Isabelle GROSSET PARIS

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Jessica SELLIER*).

Jean-Jacques VLODY (*Représenté par Colette FONTAINE*), Béatrice MOREL-CARRERE (*Représentée par Paulet PAYET*).

- Commune de Saint-Joseph -

Gilberte GERARD (*représentée par Rose-Andrée MUSSARD*), Christian LANDRY (*représenté par Inelda BAUSSILLON*), Marie-Andrée LEJOYEUX (*représentée par Blanche Reine JAVELLE*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Axel VIENNE*)

Priscilla PAYET (*représentée par François RIVIERE*)

- Commune de L'Entre-Deux -

André DUPREY (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune de Saint-Joseph -

Henri-Claude HUET, Harry-Claude MOREL.

Harry MALET.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 07-20161202**SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS
SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DU PLAN D' ACTIONS
DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION****Note de synthèse**

Le Président rappelle que par délibération n° 22 du 5/10/2011, le Conseil Communautaire a déclaré d'intérêt communautaire « *la participation au développement aéroportuaire : Adhésion au Syndicat Mixte de Pierrefonds (substitution aux communes membres)* ».

En conséquence, la CASUD et d'autres collectivités membres du Syndicat (CIVIS, Région, Département et Commune de Saint-Leu), participent à la gouvernance de l'établissement et lui verse une contribution financière annuelle.

En 2014, un plan de relance de l'activité de la plateforme a été adopté.

L'objectif est de permettre un développement de l'activité par l'augmentation du trafic passager, d'une part, en renforçant les rotations des opérateurs historiques (Air Austral et Air Mauritius) et d'autre part, par l'arrivée de nouveaux opérateurs. Par ailleurs, des actions de partenariat sont programmées afin de promouvoir la plateforme aéroportuaire et susciter un accroissement de l'activité.

Les premiers résultats s'avèrent encourageants puisque le trafic connaît depuis 2015 une certaine progression et devrait se clôturer en 2016 par une augmentation du trafic, soit plus de 85 000 passagers (2014 : 71 625 passagers ; 2015 : 79 462 passagers).

La présence de l'aéroport de Pierrefonds est un atout majeur pour le territoire et le développement du Sud. La proximité des départs et des arrivées touristiques induit de fait, le renforcement concurrentiel des établissements d'hébergements situés sur notre territoire.

Ainsi, afin d'accroître la demande en matière d'hébergements et d'accompagner efficacement la présence de ceux-ci, il est proposé d'établir un partenariat entre la CASUD, la CIVIS et le Syndicat Mixte de Pierrefonds afin que celui-ci puisse déployer un plan d'actions visant à soutenir l'augmentation du trafic.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- De déclarer d'intérêt communautaire le plan d'actions du Syndicat Mixte de Pierrefonds,

- De cofinancer ce plan d'actions à hauteur de 39 818 € au titre de l'année 2016, les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget 2016,
- D'approuver le projet de convention d'objectifs entre la CASUD et le Syndicat Mixte de Pierrefonds (joint en annexe),
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Déclare d'intérêt communautaire le plan d'actions du Syndicat Mixte de Pierrefonds,**
- **Cofinance ce plan d'actions à hauteur de 39 818 € au titre de l'année 2016, les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget 2016,**
- **Approuve le projet de convention d'objectifs entre la CASUD et le Syndicat Mixte de Pierrefonds (joint en annexe),**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 45

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président de la CASUD

André THIEN AH KOON

